



ALPES PROVENCE

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

Mise à jour du 1^{er} janvier 2023

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(liste nationale des services les plus représentatifs
rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en Ligne Action	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,95 € /MOIS soit, pour information 35,40 € /AN
Tenue de compte	1,00 € /MOIS soit, pour information 12,00 € /AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa et Mastercard	3,70 € /MOIS 44,40 € /AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa et Mastercard	3,70 € /MOIS 44,40 € /AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	16,30 € /AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € /RETRAIT (au-delà du nombre forfaitaire)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuricompte Vol	2,00 € /MOIS soit, pour information 24,00 € /AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	5,05 € /VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	8,00 € 8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables dans l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que des principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits et services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P. 2



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P. 5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change



Banque à distance

P. 7

Internet
Téléphone avec Filvert Service vocal
Services d'alertes par SMS



Vos moyens et opérations de paiement

P. 8

Cartes
Virements
Prélèvements/TIP
Chèques



Offres groupées de services

P. 14

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer
Module Budget Protégé
Offre Globe Trotter
Offre EKO
Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et Incidents

P. 24

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits **P. 26**

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers **P. 30**

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes **P. 33**

Opérations à l'étranger **P. 36**

Chèque
Autres opérations

Assurances et Prévoyance **P. 37**

Assurances pour vous et vos proches
Assurances pour vos biens
Assurances pour vous protéger au quotidien
Assurances Emprunteur
Assurances de la Banque au Quotidien

Succession **P. 40**

Autres services **P. 40**

Protection des particuliers
Magazines

Résoudre un litige **P. 45**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé en agence ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e-relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,56 € /MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,10 € /MOIS	GRATUIT
Relevé supplémentaire	1,56 € /RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	15,30 € /RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Abonnement à l'option de non regroupement	5,10 € /MOIS	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	33,95 € /AN 16,98 € /SEMESTRE 8,48 € /TRIMESTRE	
Relevé IFI	50,90 € /AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel sur www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence, à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	1,00 € /MOIS
Pour les titulaires d'une offre groupée de services ¹	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 € /AN
Délivrance de Relevés d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,10 € /MOIS
Frais de tenue de compte SCI patrimoniale ³	5,00 € /MOIS
Frais de gestion Banque Privée	360,00 € /AN

Bon à savoir !



Pour votre SCI patrimoniale, vous bénéficiez pour 5 € /mois des services suivants :

Frais de tenue de compte & commission de mouvement, accès Crédit Agricole en Ligne, 3 virements externes réalisés en agence gratuits/an et 1 chèque de banque gratuit/an.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait immédiat d'espèces de dépannage ⁴	6,00 € /RETRAIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds (autre Caisse Régionale)	27,20 €
Frais pour mise à disposition non décaissée	15,30 €
Annulation réservation de valeurs délivrées	6,00 € /OPÉRATION
Frais de location de coffre-fort	DE 124,00 € À 368,00 € /COFFRE /AN
Frais pour ouverture de coffre (suite à perte, vol, détérioration de clé) et remise en état	SELON DEVIS DU PRESTATAIRE

Frais de recherche

Documents de moins d'1 an ⁵	15,30 €
Documents de plus d'1 an ⁵	29,30 €
Recherche complexe ⁵	SUR DEVIS

Le Change

Chèques de voyage	
Achat (autres devises) < 50 €	COURS DU CHANGE + 3,00 € /OPÉRATION
Achat (autres devises) > 50 €	COURS DU CHANGE
Billets de banque	
Achat (autres devises) < 50 €	COURS DU CHANGE + 7,28 € /OPÉRATION
Achat (autres devises) > 50 €	COURS DU CHANGE + 4,28 € /OPÉRATION
Vente (autres devises) < 100 €	COURS DU CHANGE + 3,00 € /OPÉRATION
Vente (autres devises) > 100 €	COURS DU CHANGE

¹ Offre Groupée de Services : Formule Prestige/Premium/Essentiel/Globe Trotter/EKO
Offres qui ne sont plus commercialisées : Compte Service Crédit Agricole ou Compte à Composer

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

³ Hors SCI professionnelle. La SCI professionnelle est une SCI dont l'objet social porte sur la gestion d'un patrimoine immobilier dont les locaux qui le constituent sont utilisés dans l'exercice d'une activité professionnelle.

⁴ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Alpes Provence d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁵ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Internet

Crédit Agricole en Ligne Vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action ▲●

Services inclus dans Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action Bourse

Services inclus dans Action + services de bourse en ligne (Invest Store)
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en page 31, rubrique placements financiers

2,10 € /MOIS

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- le site Internet www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence
- nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Paiement mobile, dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne²
 - Paiement Paylib sans contact³
 - Paylib entre amis⁴

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUITS

Téléphone avec Filvert Service vocal

Plateforme téléphonique

0,35 € /APPEL
+ COÛT SELON OPÉRATEUR

Services d'alertes par SMS

Mini-relevés	0,35 € /SMS
Alerte Fil Mobile	0,35 € /SMS
Alerte écopage (mensuelle)	2,95 € /MOIS
Alerte temps réel de gestion	2,95 € /MOIS
Alerte achat à distance	2,95 € /MOIS
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	2,95 € /MOIS
Alerte essentielle – solde débiteur	2,95 € /MOIS

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo "PAYLIB".

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

Alerte souplesse du découvert

2,95 € /MOIS

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opération

2,95 € /MOIS



Bon à savoir !

SUIVEZ ET GÉREZ VOTRE COMPTE PERSONNEL AVEC L'APPLICATION MA BANQUE¹ Un maximum de services pour vous simplifier la vie ! Parlez-en avec votre conseiller.



Gestion de votre compte

Toutes vos informations utiles en un coup d'œil.



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller

Vous avez un accès direct à son agenda.



Virements et épargne rapide

Épargnez en fixant en amont un montant défini et d'un simple clic, mettez de côté régulièrement cette somme vers un projet d'épargne.



Paramétrage des alertes

Pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien ou être accompagné.e dans la concrétisation de vos projets.



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

1



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »»)

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'Autre Carte ▲●	16,30 € /AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Mastercard avec contrôle du solde - Mastercard EKO	36,70 € /AN 35,00 € /AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard ou Visa classic - Mastercard Globe Trotter - Gold Mastercard ou Visa Premier ² - World Elite Mastercard ou Visa Infinite ²	3,70 € /MOIS ou 44,40 € /AN 44,40 € /AN 10,00 € /MOIS ou 120,00 € /AN	3,70 € /MOIS ou 44,40 € /AN 10,00 € /MOIS ou 120,00 € /AN 23,50 € /MOIS ou 282,00 € /AN

¹ Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

² Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite commercialisées avant le 1^{er} décembre 2021 bénéficient d'un bonus cotisation de 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation carte, pour chaque paiement et retrait dans un distributeur du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation due moins 1 euro à titre de participation financière minimum.



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement mobile, dans votre espace personnel sur le site Internet (<https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/acceder-a-mes-comptes.html>) ou auprès de votre Conseiller.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les cartes de paiement à débit différé portent la mention Carte de CRÉDIT, les cartes de paiement à débit immédiat la mention DÉBIT. Les cartes avec paiement par crédit renouvelable portent la mention DÉBIT-Carte de CRÉDIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

Mastercard Cartwin ¹ Paiement comptant à débit différé		44,40 € /AN
Mastercard Cartwin ¹ Paiement comptant à débit différé		120,00 € /AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ¹ Paiement comptant à débit immédiat	44,40 € /AN
Visa Cartwin ¹ Paiement comptant à débit différé	44,40 € /AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin Paiement comptant à débit immédiat	120,00 € /AN
Visa Premier Cartwin Paiement comptant à débit différé	120,00 € /AN

Carte de retrait

Carte Mono-Agence Libre-Service Agence ²	GRATUIT
Carte Maestro (carte à autorisation systématique)	30,90 € /AN



Bon à savoir !



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors Carte EKO, Mozaïc, Mastercard Globe Trotter et L'Autre Carte) réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année).

¹ La "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Paie ment par carte

Paie ment par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paie ment par carte en devise dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Frais fixes

0,20 € /OPÉRATION

Frais variables

1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Frais de conversion monétaire²

Autres paie ments par carte³

Frais fixes

0,20 € /OPÉRATION

Frais variables

1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Frais de change éventuels

N.B. : le paie ment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paie ments par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 2^E RETRAIT/MOIS
Mastercard EKO	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT AU-DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 4^E RETRAIT/MOIS
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 4^E RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Frais fixes

3,00 € /OPÉRATION

Frais variables

1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Frais de conversion monétaire²

Autres retraits par carte³

Frais fixes

3,00 € /OPÉRATION

Frais variables

1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Frais de change éventuels

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assets/ca/cr813/npc/documents/tarifs/CAAP_frais_de_conversion.pdf

³ Opérations de paie ment hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16/09/2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9,20 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	1,65 €
Commande de carte en urgence 72 h¹	17,95 €
Commande de carte très urgente en 48 h¹	83,20 €
Commande de carte avec livraison à l'étranger	244,80 €
Appel SOS CARTES	GRATUIT
Réédition du code confidentiel - Envoi par courrier - Envoi par SMS	9,50 € 5,00 €
Refabrication de la carte (en cas de défectuosité)	GRATUIT
Refabrication de la carte (en cas de perte/vol) - Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard ou Visa Infinite - Autres cartes	GRATUIT 6,40 €
Modification des plafonds d'utilisation par appli Paiement Mobile ²	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	13,15 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Cash dépannage	51,75 €
Frais de recherche paiement carte	19,00 €

¹ Le délai s'entend selon les jours d'ouverture de votre agence, hors samedi et dimanche.
Pour plus d'information, contactez votre conseiller.

² Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises (sur comptes en euro) supportent des commissions de change de 0,10 %, avec un montant minimum de 15,00 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (cf. carte page 45), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Concernant les autres virements non SEPA, les modalités de facturation sont au choix du client : soit frais partagés (option SHARE), soit tous les frais à la charge du donneur d'ordre (option OUR), soit tous les frais à charge du bénéficiaire (option BEN).

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)	
Frais par virement occasionnel	
• Commission de transfert	0,10 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION MINIMUM : 18,00 €
• Frais de Swift	11,00 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement non SEPA permanent	15,00 €
Frais par virement permanent	
• Commission de transfert	0,10 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION MINIMUM : 18,00 €
• Frais de Swift	11,00 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA	
Frais forfaitaires	20,00 €

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,30 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,30 €
Copie de virement swift	15,00 €
Frais pour avis de sort ou modification d'instructions	15,00 €

Prélèvements/TIP

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J + 1
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	9,35 €
• en pli simple à la demande du client	1,40 €
Frais d'opposition chèques(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,80 €
Frais de copie de chèque < 1 an	15,30 €
Frais de copie de chèque > 1 an	29,30 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Alpes Provence

30,00 € /MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paielement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

30,00 € /MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 /virements /an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

15,00 € /MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois..

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 /an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Alpes Provence

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits /an

Païement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements /an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

15,00 € /MOIS

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 1 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

10,00 € /MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 /an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Alpes Provence

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes /an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 € /MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur
- alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)

Exonération de l'ensemble des frais suivants :

- commissions d'intervention
- frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois /an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 € /MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.): Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

Retrait d'espèces

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Alpes Provence

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle – solde débiteur
- alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard EKO"

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Alpes Provence

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devises

Retrait d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

2,00 € /MOIS



Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 € /chèque
- montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 € /chèque

Offre EKO (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou ou d'une formule Essentiel/Premium/Prestige associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Sérénité, Découvert, Souplesse et Épargne	6,80 € /MOIS
Compte Service Optimum	8,00 € /MOIS
Compte Service Mozaïc	2,40 € /MOIS
Very Good Trip	5,10 € /MOIS 2,55 € /MOIS SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER
• 1 virement hors zone euro par mois • Commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro	OFFERT GRATUIT

Le Compte À Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,20 € /MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle)/solde débiteur • alerte essentielle/mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 41)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (p. 41)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
• Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert¹ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs² Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	3,20 € /MOIS
	De 501 € à 1 000 €	3,20 € /MOIS
	De 1 001 à 2 000 €	3,20 € /MOIS
	2 001 € et +	3,20 € /MOIS

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 39.

² Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (suite)

	Découvert	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	3,00 € /MOIS
	De 301 € à 800 €	3,00 € /MOIS
	De 801 à 1 200 €	3,20 € /MOIS
	De 1 201 à 2 000 €	3,20 € /MOIS
	2001 € et +	3,20 € /MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

Assurance SécuriBUDGET¹

SécuriBUDGET Premium¹

(auto, habitation, santé, personne)

1,60 € /MOIS

PREMIUM
2,00 € /MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹

SécuriCOMPTE Premium¹

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition carte urgente

Réédition code confidentiel

3,25 € /MOIS

PREMIUM
4,30 € /MOIS

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE¹

SécuriEPARGNE Premium¹

Relevé global épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Action Bourse (Invest Store)

1,80 € /MOIS

PREMIUM
2,95 € /MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB¹

SécuriWEB Premium¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1 fois /semaine)
- alerte temps réel de gestion

2,55 € /MOIS

PREMIUM
3,95 € /MOIS

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 39.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré :
Assurance SécuriZEN¹

1,90 € /MOIS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) :
Assurance SécuriLIVRETS¹

1,90 € /MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte À Composer :

pour toute souscription du Compte À Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les clients Fidèles et Sociétaires*	-20 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

* Retrouvez les critères d'éligibilité sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/espace-societaires.html> – Coût de connexion selon opérateur.

Le programme de Fidélité est réservé aux clients du Crédit Agricole Alpes Provence qui sont éligibles au Pacte Coopératif. Un Client est considéré comme éligible au programme de Fidélité, s'il répond cumulativement aux critères suivants :

- Le Client doit être une personne physique majeure, capable.
- Si l'ancienneté de la relation est supérieure à 12 mois, il doit avoir effectué annuellement plus de 120 opérations sur l'ensemble des comptes de dépôt à vue dont il est titulaire ou co-titulaire et avoir reçu annuellement au moins 6 000 € d'opérations au crédit desdits comptes. Dans le cas où le Client est titulaire d'un compte joint, le calcul des critères de fidélité inclut les opérations effectuées par le co-titulaire du Client sur son propre compte bancaire. L'Avantage est attribué dans le même temps au Client ou à son co-titulaire et peut donc être utilisé au choix par l'un ou l'autre des deux co-titulaires. Le calcul est le même lorsque le Client a des enfants mineurs titulaires de comptes bancaires ouverts auprès de la Caisse Régionale. L'Avantage susceptible d'être calculé au titre des comptes en question ne pouvant bénéficier aux mineurs (cf. présent article, troisième phrase), celui-ci est donc attribué au Client. Si l'ancienneté de la relation est inférieure à 12 mois, les critères portant sur le nombre d'opérations et sur les flux créditeurs ne s'appliquent pas.

Outre les critères cités ci-dessus, le Client titulaire d'un compte de dépôt à vue doit être détenteur auprès du Crédit Agricole Alpes Provence de parts sociales (Visa AMF numéro 12-483 du 11/10/2012) et détenteur d'au moins un (1) produit d'équipement dans trois (3) univers de besoin sur quatre (4) :

- Univers de besoin Banque au quotidien : un Compte Service Crédit Agricole ou un Compte à Composer avec un module minimum ou une formule Essentiel/Premium/Prestige ou une carte de retrait ou de paiement,
- Univers de besoin Épargne : un produit d'Épargne,
- Univers de besoin Assurances : au moins un contrat IARD d'Assurances de Biens ou un contrat de Prévoyance, hors Protection Juridique et Assurance Tous Mobiles,
- Univers de besoin Crédit : un crédit immobilier ou un crédit à la consommation ou un crédit Supplétifs avec une mensualité remboursée au cours des 12 derniers mois.

Les salariés et retraités de la Caisse Régionale ainsi que les salariés CAAGIS ne sont pas éligibles au programme de Fidélité. Les critères d'éligibilité au programme de fidélité sont réexaminés annuellement à date anniversaire de l'entrée dans le Pacte Coopératif du client.

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 39.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €

Bon à savoir !



Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	16,40 €
Frais annuels de gestion des plis non distribués (si coordonnées non régularisées depuis 12 mois)	25,50 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	111,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC¹, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €
Frais pour saisie inopérante (saisie attribution, conservatoire ou administrative à tiers détenteur)	55,50 €
Saisie et/ou mise sous scellés d'un coffre	100,00 €
Frais pour mainlevée de saisie (saisie attribution, conservatoire ou administrative à tiers détenteur)	10,55 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	21,21 € /CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,90 €
Frais pour lettre d'information pour compte débiteur non autorisé + 30 jours	16,90 €
En cas d'interdiction bancaire : frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,06 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,90 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²	30,00 € /CHÈQUE
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	50,00 € /CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	

¹ Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision

GRATUIT

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

Montant du paiement
20,00 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

Montant du paiement
20,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

GRATUIT

Bon à savoir !



Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹

GRATUIT

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision

9,74 €

(frais intégrant la commission d'intervention et la notification)

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'“Offre spécifique clients fragiles” au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 € /MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique “Les offres pour les jeunes” (p. 33).

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel

[NOUS CONSULTER](#)

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

[PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE](#)

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel²

[NOUS CONSULTER](#)

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal³

[PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE](#)

Taux débiteur annuel en cas de dépassement

[TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU](#)

Assurance facultative en couverture du découvert
SécuriTRÉSORERIE⁴

(voir rubrique “Assurance de la Banque au Quotidien” en p. 38)

[FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT](#)

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Le taux débiteur varie en fonction du découvert, de sa durée et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et sur le relevé de compte.

³ TAEG maximal : taux calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du découvert (< 1 500 €, 1 500 € à 3 000 €, 3 000 € à 6 000 €, > 6 000 €).

⁴ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique “Assurances et Prévoyance” p. 37.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel ¹	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ²	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRÉSORERIE ³ (voir rubrique "Assurance de la Banque au Quotidien" en p. 38)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel ¹	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ²	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Frais de dossier	NOUS CONSULTER
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRÉSORERIE ³ (voir rubrique "Assurance de la Banque au Quotidien" en p. 38)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
--	----------------

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique "Vos moyens et opérations de paiement"
- Une assurance emprunteur⁴ : de 0,20 % à 0,30 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier	GRATUIT
Supplétis	NOUS CONSULTER

¹ Le taux débiteur varie en fonction du découvert, de sa durée et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et sur le relevé de compte.

² TAEG maximal : taux calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du découvert (< 1 500 €, 1 500 € à 3 000 €, 3 000 € à 6 000 €, > 6 000 €).

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 37.

⁴ Voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 37.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation auto, travaux, personnel, regroupement de crédit	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt "Habiter Mieux"	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	
Prêt auto, travaux, personnel	MAXIMUM 90,00 €
Regroupement de crédits	MAXIMUM 150,00 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ²	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédits Immobiliers

Prêt à Taux Zéro	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	1,00 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• Montant minimum	600,00 €
• Sur le prêt PAS	500,00 € MAXIMUM
Assurance Emprunteur ²	NOUS CONSULTER



Bon à savoir !

Crédit Immobilier

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés.

² Voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 37.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	25,80 €
Modification de la date d'échéance	25,80 €
Modification de la périodicité	25,80 €
Report d'échéance	25,80 €
Modification de dossier crédit	150,00 € /MODIFICATION PLAFONNÉE À 450,00 €
Attestations diverses liées au prêt	25,80 €
Courrier information caution sur impayé	25,55 €
Réédition de tableau d'amortissement	30,80 €
Réaménagement de prêt : frais de dossier	1,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINIMUM : 800,00 € MAXIMUM : 3 000,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	25,80 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	25,80 €
Frais de formalisation de garantie (en fonction de la garantie)	MINIMUM : 40,00 € NOUS CONSULTER
Frais d'enregistrement de garantie (facturation Trésor Public)	125,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque ou Privilège de Prêteur de Deniers)	150,00 €
Cautionnement bancaire	
• Frais de dossier	1,00 % MINIMUM : 25,00 €
• Commission annuelle sur montant cautionné	1,50 %
• Frais d'acte standard	35,00 €
• Frais de mainlevée	25,00 €
Good Loc	
• Commission annuelle sur montant cautionné	1,50 %
• Frais de dossier	52,75 €
Frais de recherche et/ou désarchivage	
• Moins d'un an (simple)	15,30 €
• Plus d'un an (complexe)	29,30 €
Option modulation	53,10 €
Option pause 1 mois et double mensualité	GRATUIT
Option temporaire court terme et option temporaire projet	104,10 €
Expertise immobilière	NOUS CONSULTER



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque

Compte Epargne Logement (CEL), Plan Epargne Logement (PEL), Livret Epargne Populaire (LEP) et Plan d'Épargne Populaire (PEP)

139,00 €

Mandat d'épargne – Mandat d'épargne +¹

DE 15,24 € À 43,32 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

L'assurance-vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée

NOUS CONSULTER

Rémunération

NOUS CONSULTER

Frais de gestion

NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME

GRATUIT

Transfert de compte-titres vers un autre établissement

157,33 €

Transfert de PEA

• Ligne coté

15,00 €

• Ligne non coté

30,00 €

MAXIMUM 150,00 €

Frais de recherche de document (dont Imprimé Fiscal Unique)

• De moins d'un an

15,30 €

• De plus d'un an

29,30 €

Opposition sur titres

GRATUIT

Ordre annulé, non exécuté

GRATUIT

Opération sur titre non coté

• Compte titre Ordinaire

1,20 %

• Plan Epargne Action

Mise en nominatif administré

GRATUIT

Mise en nominatif pur

45,90 €

Gestion conseillée

NOUS CONSULTER

Transactions de gré à gré

1,20 %

Transactions sur l'OR

- Achat/Vente OR

COMMISSION: 1,50 % MINIMUM: 20,00 €

- Frais de conditionnement, d'acheminement, expertise et demandes spéciales

NOUS CONSULTER

Gestion sous Mandat

NOUS CONSULTER

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de Bourse en France sur CTO

(frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

Opérations passées par nos services		2,15 % DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM : 23,00 € / Frais fixes à la ligne : 3,50 €
INVEST STORE INITIAL		INVEST STORE INTÉGRAL
Internet ¹	0,48 % DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM : 7,11 € Frais fixes à la ligne : GRATUIT	Ordre < 1 100 € 0,99 € /ORDRE Ordre ≥ 1 100 €
Téléphone ¹	1,25 % DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM : 14,50 € Frais fixes à la ligne : 4,95 €	0,09 % DU MONTANT DE L'ORDRE Forfait si moins de 24 ordres /an : 96,00 €
Opération sur Warrants		NOUS CONSULTER

Ordres de Bourse en France sur PEA

(frais de marché inclus, variables selon le lieu d'exécution)

Opérations passées par nos services		1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE Frais fixes à la ligne : GRATUIT
INVEST STORE INITIAL		INVEST STORE INTÉGRAL
Internet ¹	0,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE Frais fixes à la ligne : GRATUIT	Ordre < 500 € 0,48 % DU MONTANT DE L'ORDRE Ordre > 500 € et < 1 000 € 0,18 % DU MONTANT DE L'ORDRE Ordre > 1 000 € 0,09 % DU MONTANT DE L'ORDRE Forfait si moins de 24 ordres /an : 96,00 €
Téléphone ¹	1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE Frais fixes à la ligne : GRATUIT	Ordre < 1 100 € 0,99 € LIMITÉ À 1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE Ordre > 1 100 € 0,09 % DU MONTANT DE L'ORDRE Forfait si moins de 24 ordres /an : 96,00 €

Ordres sur OPC CTO

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Commission sur OPC Externe/France	0,75 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION
Commission sur OPC Externe/Étranger	0,879 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) visé par l'AMF.

Ordres sur OPC PEA

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Commission sur OPC Externe France/Étranger	
• Internet/application	0,50 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION
• autre canal	1,20 % DU MONTANT DE LA TRANSACTION

Hors droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, qui figurent sur le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) visé par l'AMF.

¹ Les coûts indiqués ne tiennent pas compte du coût de l'appel ou de la connexion Assistance Crédit Agricole En Ligne : 0 980 980 280 (numéro non surtaxé).
Autres services : 0 980 983 983 (numéro non surtaxé).

Ordres de Bourse sur bourses étrangères

Ordres étrangers sur CTO	0,55 % ¹	MINIMUM 16,00 €
Ordres étrangers sur PEA		0,50 % ¹

Frais annuels de gestion de compte-titres ordinaires

Portefeuille valorisé au 31/12

Bons, parts sociales Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP), certificats coopératifs d'investissement de CAAP, comptes à terme, comptes à intérêts progressifs				GRATUIT
PAR AN	COMPTE-TITRES (CTO)			
Frais de tenue de compte	26,00 €			
	pour les CTO abonnés 33 % de réduction			
PAR AN/TRANCHES	VALEURS FRANÇAISES ET NON NOMINATIVES DONT OPC AMUNDI	VALEURS ÉTRANGÈRES OU NOMINATIVES DONT OPC AMUNDI	ACTIONS CRÉDIT AGRICOLE SA	
Commission par tranche de valorisation du portefeuille				
> 150 000 €	0,09 %		GRATUIT	
Entre 100 001 et 150 000 €	0,16 %			
Entre 50 001 et 100 000 €	0,22 %			
Jusqu'à 50 000 €	0,28 %			
Frais fixes par ligne	4,25 €	21,80 €	GRATUIT	
Montant minimum de perception compte				15,40 €
Tarif jeune (0-25 ans)				DEMI-TARIF
Plafond par compte-titres				470,00 €

Frais annuels de gestion PEA

Portefeuille valorisé au 31/12

Bons, parts sociales Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP), certificats coopératifs d'investissement de CAAP, comptes à terme, comptes à intérêts progressifs			GRATUIT
PAR AN/TRANCHES	VALEURS COTÉES DONT OPC AMUNDI FRANCE	VALEURS NON COTÉES DONT OPC AMUNDI FRANCE	ACTIONS CRÉDIT AGRICOLE SA
Commission par tranche de valorisation du portefeuille			
> 150 000 €	0,09 %	GRATUIT	
Entre 100 001 et 150 000 €	0,16 %		
Entre 50 001 et 100 000 €	0,22 %		
Jusqu'à 50 000 €	0,28 %		
Frais fixes par ligne	4,25 €	21,80 €	GRATUIT
Tarif jeune (0-25 ans)			DEMI-TARIF
Plafond par PEA			470,00 €

¹ Frais de broker en sus.



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux Jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12-17 ans

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à autorisation systématique)
Mastercard Mozaïc Black **20,00 €/AN**

Carte Cirrus Mozaïc de retrait **GRATUIT**

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à autorisation systématique)
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde **20,00 €/AN**

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat)
Mastercard Mozaïc **20,00 €/AN**

Paielement et retrait par carte

Paielement par carte

Paielement par carte en euro¹ dans un pays
de l'Espace Économique Européen (EEE) **GRATUIT**

Paielement par carte en devise dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
Frais fixes **0,20 € /OPÉRATION**

Frais variables **1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**

Frais de conversion monétaire²

Exonération pour les clients détenteurs d'une carte Mozaïc

Autre paielement par carte³

Frais fixes **0,20 € /OPÉRATION**

Frais variables **1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**

Frais de change éventuels

Exonération pour les clients détenteurs d'une carte Mozaïc

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assets/ca/cr813/npc/documents/tarifs/CAAP_frais_de_conversion.pdf

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16/09/2009.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes : voir tableau p. 10

Autres retraits² (hors frais de change)

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
Frais fixes	3,00 € /OPÉRATION
Frais variables	1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Frais de conversion monétaire ³	
Exonération pour les clients détenteurs d'une carte Mozaïc	
Autres retraits par carte ²	
Frais fixes	3,00 € /OPÉRATION
Frais variables	1,75 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Frais de change éventuels	
Exonération pour les clients détenteurs d'une carte Mozaïc	

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	EXONÉRATION
---	-------------

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16/09/2009.

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assets/ca/cr813/npc/documents/tarifs/CAAP_frais_de_conversion.pdf

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Formule Prestige/Premium/Essentiel

Entre 18 et 25 ans inclus

RÉDUCTION SUR LA
COTISATION DE 50 %

Offre Globe Trotter (Voir p. 19)

Entre 18 et 30 ans inclus

2,00 € /MOIS

Assurances du quotidien

SécuriTrésorerie (voir p. 38)

Securiprotection (voir p.38)

Entre 18 et 25 ans inclus

RÉDUCTION SUR LA
COTISATION DE 50 %

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans)

1 COMMISSION
OFFERTE /AN

Plafond frais de dysfonctionnement

150,00 € /MOIS

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)

NOUS CONSULTER

Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)

NOUS CONSULTER

Good Loc

NOUS CONSULTER

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "autres opérations liées aux crédits" p. 29.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Droits de garde

50 % RÉDUCTION



Opérations à l'étranger

Chèque export

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin

0,10 % DU MONTANT

MINIMUM : 30,00 €

MAXIMUM : 120,00 €

Encaissement d'un chèque crédit
après encaissement

0,10 % DU MONTANT

MINIMUM : 30,00 €

MAXIMUM : 120,00 €

+ FRAIS DE PORT (VARIABLE SELON LES PAYS)

Commission de change (le cas échéant)

0,10 % DU MONTANT

MINIMUM : 15,00 €

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir p. 10.



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE	
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
• Contrat d'assistance	19,97 € /AN

Assurances pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurances pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	--------------------------------

Assurances Emprunteur

Voir les rubriques "Crédits à la consommation" et "Crédits immobiliers" p. 28.

● Assurances de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE	24,00 € /AN /COMPTE	50,40 € /AN /COMPTE
SécuriWEB	15,00 € /AN /COMPTE	30,00 € /AN /COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 € /AN /COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 € /AN /COMPTE
SécuriEPARGNE	3,00 € /AN /COMPTE	22,56 € /AN /COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 € /AN /ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 € /AN /ASSURÉ	

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

SécuriTRÉSORERIE	Tranches de découvert
16,20 € /AN /COMPTE	≤ 300 €
24,00 € /AN /COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 € /AN /COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

SécuriTRÉSORERIE	Tranches de découvert
16,20 € /AN /COMPTE	≤ 500 €
24,00 € /AN /COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 € /AN /COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN

Assurances et Prévoyance : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS en qualité de courtier.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA FR95 352 358 865.
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie – 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance Obsèques sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 €, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1, promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Le contrat Assistance Obsèques comprend des prestations mises en œuvre par Previséo Obsèques S.A. au capital de 500 000 € - 409 463 866 RCS Paris - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

1% des AVOIRS
avec un MINIMUM de 80,00 €
et un MAXIMUM de 680,00 €

Actif successoral ≤ 1 500 €

GRATUIT

Frais de gestion annuels

152,00 €

Actif successoral ≤ 1 500 €

GRATUIT



Bon à savoir !

Lors de la disparition d'un de vos proches, le **Crédit Agricole Alpes Provence** vous accompagne tout au long de vos démarches. L'agence Succession, c'est une équipe d'experts dédiés à vos côtés, vous proposant un suivi personnalisé de votre dossier pour l'ensemble des héritiers et ayant droits. Nos experts se chargent des nombreuses démarches administratives auprès des différents interlocuteurs concernés (étude notariale, organismes publics...) afin de vous faciliter le règlement et la bonne fin de votre dossier de succession dans les meilleurs délais.

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à **100% des avoirs des comptes individuels** et à **50% des avoirs des comptes joints**, à la date du décès (défunt majeur).



Autres Services

Protection des particuliers

- Ma Protection Maison¹ à partir de 19,90 € /MOIS - NOUS CONSULTER
- La téléassistance à domicile² à partir de 26,00 € /MOIS - NOUS CONSULTER
- La téléassistance mobile² à partir de 34,90 € /MOIS - NOUS CONSULTER

¹ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour laquelle la Caisse Régionale de Crédit Agricole agit en qualité de mandataire). SAS au capital de 12 547 360 €. Siège social : 13, rue de Belle-Ile – 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 - RCS - LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DÉCLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Magazines¹ Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 € /AN

- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 € /AN

- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 € /AN

- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € /AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)

17,60 € /AN

Régál (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

23,90 € /AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

19,90 € /AN

Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

45,00 € /AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € /AN

Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

25,90 € /AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias. Pour toute question relative aux publications, le Service clients Uni-Médias est disponible au 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé)

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

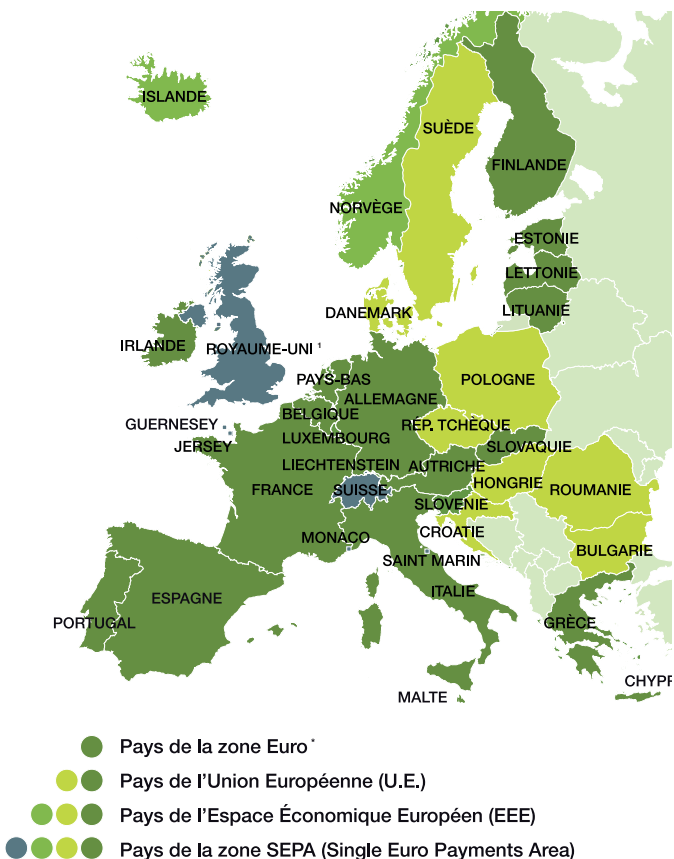
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020, mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.
Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : 25 chemin des Trois Cypres - CS 70 392 - CP 25 - 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, ou en téléphonant au 04 27 84 84 84 (appel non surtaxé), ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services soumis à la Directive européenne sur les services de Paiement (frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; prestataires de services de paiement), la réponse est apportée dans un délai maximum de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation ; ce délai pouvant être porté à 40 jours calendaires dans des situations exceptionnelles échappant au contrôle de la Caisse Régionale. Celle-ci envoie dans ce cas une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire. La réponse est apportée sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09, ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site Internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai maximum d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS CEDEX 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF – Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance – TSA 50 110 – 75441 Paris CEDEX 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : webgate.ec.europa.eu/odr



DOCUMENT INFORMATIF À VOCATION NON-PUBLICITAIRE

Ce dépliant vous indique les prix TTC (avec TVA en vigueur au moment de la publication) de nos principales conditions de banque. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition. Les appels téléphoniques vers nos agences se font à partir du numéro non surtaxé 0 980 983 983. Ces conditions sont celles applicables à partir du 1^{er} juillet 2022 sauf indication contraire. Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment après préavis réglementaire.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 25 chemin des Trois Cyprès, CS70392, 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2 RCS 381 976 448 Aix-en-Provence société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231. Graphisme : azoé.fr – Février 2022.



ALPES PROVENCE